Rapport public Parcoursup session 2026

I.U.T de Dijon - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	52	1161	810	417	53
		Bacheliers technologiques toutes séries	52	410	266	266	54

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	194	140	82	13	24,5 %
			Masculin	967	670	335	40	75,5 %
			Total	**1161**	**810**	**417**	**53**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	43	26	26	5	9,3 %
			Masculin	367	240	240	49	90,7 %
			Total	**410**	**266**	**266**	**54**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	37	9	0	0	0 %
				Sans mention	374	237	47	8	18,2 %
				AB	318	275	155	17	38,6 %
				B	190	180	151	18	40,9 %
				TB	45	44	41	1	2,3 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	**966**	**747**	**396**	**44**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	37	1	0	0	0 %
				AB	29	5	1	1	100 %
				B	26	3	0	0	0 %
				TB	8	7	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	**107**	**16**	**3**	**1**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	33	16	6	2	25 %
				AB	12	7	3	1	12,5 %
				B	12	5	3	2	25 %
				TB	19	11	5	2	25 %
				TBF	1	1	1	1	12,5 %
				Total	**77**	**40**	**18**	**8**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	10	6	0	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	**11**	**7**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	24	6	6	0	0 %
				Sans mention	198	98	98	34	63 %
				AB	117	91	91	14	25,9 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	60	60	60	4	7,4 %
				TB	11	11	11	2	3,7 %
				Total	**410**	**266**	**266**	**54**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	775	599	319	33	62,3 %
			En réorientation	214	151	76	15	28,3 %
			Non scolarisés	111	39	13	3	5,7 %
			Scolarité étrangère	51	13	7	2	3,8 %
			Autres	10	8	2	0	0 %
			Total	**1161**	**810**	**417**	**53**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	328	234	234	46	85,2 %
			En réorientation	40	18	18	4	7,4 %
			Non scolarisés	41	14	14	4	7,4 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	**410**	**266**	**266**	**54**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	345	311	191	24
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	243	212	122	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	46	39	15	0
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	33	21	6	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	32	23	7	0
			Autres doublettes	194	122	48	5
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	275	217	217	46
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	44	12	12	0
			Autres doublettes	62	29	29	7
		Baccalauréat Professionnel	Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique	37	10	2	0
			Autres spécialités	61	6	1	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,6 %	42,7 %	49,1 %	58,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	27,2 %	29,1 %	31,4 %	26,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	5,2 %	5,4 %	3,9 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,7 %	2,9 %	1,5 %	2,4 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	3,6 %	3,2 %	1,8 %	0 %
		Autres doublettes	21,7 %	16,8 %	12,3 %	12,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	72,2 %	84,1 %	84,1 %	86,8 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	11,5 %	4,7 %	4,7 %	0 %
		Autres doublettes	16,3 %	11,2 %	11,2 %	13,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique	37,8 %	62,5 %	66,7 %	0 %
		Autres spécialités	62,2 %	37,5 %	33,3 %	100 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats du candidat	Les notes en mathématiques, les résultats en spécialité Numérique et Sciences Informatiques ou Sciences de l'Ingénieur, le niveau en anglais, les performances aux épreuves anticipées de français, la moyenne générale, ensemble des résultats scolaires des deux dernières années d' enseignement suivies.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences du candidat	Méthode de travail, capacité à l'oral, qualité de l'orthographe, acquisition de la démarche scientifique, qualité de l'expression écrite et orale en langue étrangère	Très important
Savoir-être	Savoir-être du candidat	Autonomie, capacité à s'investir, implication, capacité à fournir des efforts, concentration en classe, capacité d'organisation, esprit d' équipe, ouverture au monde, curiosité intellectuelle	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat	Motivation pour l'informatique, capacité à réussir dans la formation, connaissance des débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation, cohérence du projet, adéquation du projet aux débouchés de la formation, intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements du candidat	Engagement citoyen, engagement étudiant (CVL, MDL…), engagement associatif, intérêt pour les arts, intérêt pour la démarche scientifique, intérêt pour l’agriculture et la nature, curiosité pour les questions sociétales, pratique sportive en club	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Filière sélective, le calcul quantitatif des notes extraites des résultats de 1e et de terminale établit la note "académique". À la demande du rectorat, nous classons 70% des candidats déposant leur candidature. Les 30% restants ne sont pas classés.
L'utilisation de copier-coller de lettres de motivation "modèles" et passe-partout trouvées sur Internet, ou l'utilisation de l'IA pour les rédiger, est à proscrire et risque de conduire à une mauvaise appréciation de votre dossier par l'équipe d'examen des voeux.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite a été prise en compte lors de l'évaluation qualitative des dossiers.

Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des dossiers est examiné par l'ensemble des titulaires du département regroupés en équipe et sont tous examinés selon les mêmes critères définis dans la partie précédente "critères utilisés en 2026". L'intégralité du dossier est examiné (résultats chiffrés, commentaires bulletins, projet académique et/ou professionnel, connaissance de la formation, lettre de motivation, etc.)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est vivement recommandé aux candidats de se renseigner sur le contenu de la formation ainsi que sur les parcours proposés, directement sur le site de l'IUT de Dijon.
Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à la personnaliser et à la détailler. Vous pouvez notamment mettre en avant :

- vos expériences et compétences en lien direct avec notre domaine d'étude ;
- vos projets personnels ou scolaires, ainsi que vos réalisations pertinentes ;
- votre intérêt pour la discipline, illustré par vos activités extrascolaires, vos lectures ou votre participation à des événements spécialisés ;
- votre présence à des salons d'orientation ou à notre journée portes ouvertes.

Si vous avez un parcours atypique (réorientation, changement de filière…), il est particulièrement important d'expliquer votre situation et de justifier clairement votre choix de formation.

Signature :
Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon,
Nicolas NOIROT